



Paul Barril en garde-à-vue

S.L. (lefigaro.fr) avec AFP
23/12/2007 | Mise à jour : 16:09 | Commentaires **10**

L'ex-officier de gendarmerie de la cellule de l'Elysée du temps de Mitterrand est soupçonné dans une affaire de blanchiment

L'ex-officier de gendarmerie, Paul Barril, est en garde-à-vue depuis jeudi à Marseille, dans le cadre de l'enquête sur une affaire de blanchiment présumé au sein du cercle de jeux parisien Concorde.

Selon les enquêteurs, la garde-à-vue de l'ancien officier de la cellule de l'Elysée, impliqué dans l'affaire des écoutes du temps de François Mitterrand, doit durer jusqu'à lundi matin. Mis en cause pour association de malfaiteurs, il lui est reproché d'avoir apporté son concours à l'un des groupes de truands désireux de prendre le contrôle du cercle Concorde.

Selon une autre source, le capitaine Barril, qui dit n'être impliqué en rien dans cette affaire et se plaint d'être suspecté à tort, a été mis en cause par l'une des personnes déjà écrouées dans cette affaire.

L'affaire du cercle Concorde a débuté fin novembre par un vaste coup de filet opéré à Paris, Ajaccio et Marseille qui a notamment permis l'interpellation et l'incarcération de Roland Cassone, considéré comme l'un des grands parrains du sud de la France.

L'enquête est confiée à la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Marseille, en charge du grand banditisme, et qui a compétence de la frontière italienne à la frontière espagnole ainsi qu'en Corse.

Paul Barril, qui avait été impliqué dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, a été condamné en mars à une peine de six mois avec sursis et 5.000 euros d'amende par la cour d'appel de Paris, dans le cadre de l'affaire des écoutes de l'Elysée. Il faisait partie de la cellule de l'Elysée qui avait réalisé plusieurs dizaines d'écoutes illégales de personnalités (journalistes, avocats, hommes d'affaires ou artistes) entre 1983 et 1986 et était poursuivi pour «recel de documents».

